

### Bâtir l'avenir : deux nouveaux EMS pour les seniors de la Broye fribourgeoise

**Afin de répondre à l'évolution démographique et au vieillissement de la population, la nécessité de construire deux nouveaux EMS dans la Broye fribourgeoise est primordiale. Le jury du mandat d'étude parallèle (MEP), composé de la commission de bâtisse (COBA) et d'experts de la construction, vient de nommer les lauréats pour les futurs EMS à Estavayer-le-Lac et Domdidier. Ces projets de qualité avec des chambres à un lit, des locaux lumineux, des espaces extérieurs et intérieurs adaptés pour les seniors ainsi que des cuisines de production sur site seront présentés aux communes le mardi 9 mai à 18h30, à la salle polyvalente de Cugy. Les délégués de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye seront quant à eux appelés à se prononcer sur l'approbation des projets de construction et des budgets prévisionnels des nouveaux EMS d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier pour un montant total de CHF 74 millions lors de l'assemblée du mercredi 31 mai 2023.**

Pour répondre à l'évolution démographique et au vieillissement de la population, la construction de deux nouveaux EMS dans la Broye fribourgeoise est indiscutable. Cette nécessité découle du besoin d'augmenter la capacité d'accueil selon la planification cantonale des soins de longue durée 2021-2025, basée notamment sur les projections de l'Observatoire de la Santé (OBSAN). Pour répondre aux besoins des résidents, le standard socio-hôtelier prévoit également la réalisation de chambres individuelles dans un cadre lumineux et adapté.

Ce sont 19 bureaux d'architectes pour Estavayer-le-Lac et 17 pour Domdidier qui ont présenté leur candidature à la suite de la procédure du MEP lancée en 2019. Les lauréats sont désormais connus. Le jury du MEP vient de nommer le bureau Eposito & Javet architectes associés SA de Lausanne pour le projet de l'EMS d'Estavayer-le-Lac. Comme décidé précédemment par l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district, c'est le site du Moulin, près du Sacré-Cœur, qui sera l'emplacement pour la réalisation de ce nouvel EMS. Pour celui de Domdidier, c'est le bureau Charrière-Partenaires SA de Granges-Paccot qui a été retenu, la construction étant prévue en face de l'actuel EMS Les Lilas. Les projets de ces deux EMS et leurs lauréats seront présentés aux communes ce mardi 9 mai 2023 à la salle polyvalente de Cugy à 18h30.

Même si le district de la Broye se situe parfaitement dans la planification cantonale avec 228 lits à ce jour, ce nombre risque de ne plus répondre à moyenne échéance à la demande et pourrait provoquer des « goulets d'étranglement » dans les hôpitaux ainsi que des situations particulièrement fragilisées à domicile. La construction de ces deux nouveaux EMS permettra d'augmenter à terme la capacité de 52 lits dans la Broye. Ainsi, les nouveaux EMS d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier comporteront chacun 90 chambres individuelles, un foyer de jour et une cuisine de production. Tous les résidents pourront profiter d'une chambre à un seul lit améliorant ainsi leur confort et leur qualité de vie. Les deux anciens EMS seront soit vendus ou réaffectés à d'autres missions régionales.

Ces projets de construction et les budgets prévisionnels des nouveaux EMS d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier, d'un montant total de CHF 74 millions, seront soumis à approbation lors de l'Assemblée des délégués de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye le mercredi 31 mai 2023. C'est la population broyarde fribourgeoise qui aura ensuite le dernier mot lors du référendum financier obligatoire prévu le 12 novembre 2023. En cas d'acceptation, les travaux pour l'obtention du permis de construire pourraient débuter en 2024 sur le site d'Estavayer-le-Lac et en 2026 à Domdidier.

Notons encore la matinée d'informations « Bien vieillir dans la Broye » qui se déroulera le 23 septembre 2023 sur le site du Cycle d'orientation à Cugy. Cette matinée permettra, par le biais de divers ateliers et conférences, d'échanger avec nos seniors sur des thèmes les concernant ainsi que de leur présenter en détails ces deux projets de construction.

#### Renseignements complémentaires :

Catherine Plüss, Présidente de la Commission de bâtisse (COBA), Tél. 079 364 50 71

Nicolas Kilchoer, Président du RSSBF, Tél. 026 305 91 20, ce jour, de 14h00 à 15h00